

A Valbonne,  
le 06 janvier 2023

Cher(e) adhérent(e),

je vous invite à participer à l'assemblée générale ordinaire de l'association Maecene Arts, qui se tiendra à Valbonne le 11 février 2023 à 15 h 00.

Ordre du jour prévu :

- Rapport moral 2022.
- Approbation du rapport financier, des comptes de l'exercice clos le 31/12/2022 et vote du budget prévisionnel 2023.
- Renouvellement du 1/3 des membres du Conseil d'administration.
- Questions diverses, à transmettre au Président 10 jours avant l'assemblée générale.

Les membres désirant présenter leur candidature pour le Conseil d'administration doivent se manifester dès maintenant.

Tous les documents nécessaires à votre information sont tenus à votre disposition au siège social.

Conformément à nos statuts, un quorum de 50% +1 des adhérents à jour de leur cotisation au 31 décembre 2022 doit être atteint pour que l'assemblée délibère valablement.

En cas d'empêchement, vous pouvez vous faire représenter par un autre membre de l'association muni d'un pouvoir régulier (ci-joint) dûment rempli et signé, étant précisé qu'aucun membre ne peut cumuler plus de 2 mandats.

Prenez soin de vous, bien cordialement

Le Président

## POUVOIR

Je soussigné..... demeurant.....,

donne pouvoir à M..... (nom, prénom),

demeurant.....(adresse),

pour me représenter à l'assemblée générale de l'association qui se tiendra à Valbonne le 11 février 2023 à 15 h 00.

en prenant part aux délibérations et aux votes prévus à l'ordre du jour.

Signature